N° 13 – 28 juin 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mildiou : Potentiel épidémique toujours élevé sur tout le vignoble. Grande vigilance.

Oïdium : Légère progression de la fréquence de parcelles avec symptômes sur feuilles. Les grappes restent sensibles.

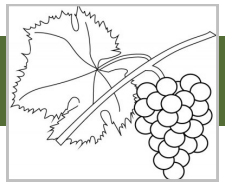

STADES PHENOLOGIQUES

Nouaison.

Comme prévu, les conditions météorologiques de la seconde partie de la semaine dernière ont été favorables à une progression rapide de la floraison. Cependant, les températures estivales n'ont pas duré longtemps : chaleur et ensoleillement ont à nouveau laissé la place à un temps plus frais et couvert.

Dans la majorité des parcelles de chardonnay et de pinot noir, la floraison est terminée et le stade nouaison proche ou atteint. Le meunier suit avec un peu de décalage.

Chardonnay et pinot noir : stade 23 « pleine fleur, 50 % des capuchons tombés » à stade 27 « nouaison » en parcelles précoces.

Meunier : stade 21 « 25 % des capuchons tombés » à stade 25 « fin floraison, 80 % des capuchons tombés ».

Comparé à la moyenne décennale, on conserve un retard végétatif de 10 jours.

REMARQUE : *ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 20 au 24 juin sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.*

MILDIOU

Situation

Les sorties de taches sur feuilles et de rot gris sur inflorescences se poursuivent. Quelques nouveaux symptômes ont en effet été observés.

D'après les abaques, plusieurs cycles de contaminations sont de nouveau potentiellement en cours d'incubation, liés aux pluies enregistrées entre les 24 et 27 juin. Les taches sur feuilles devraient être visibles à partir du 2-4 juillet.

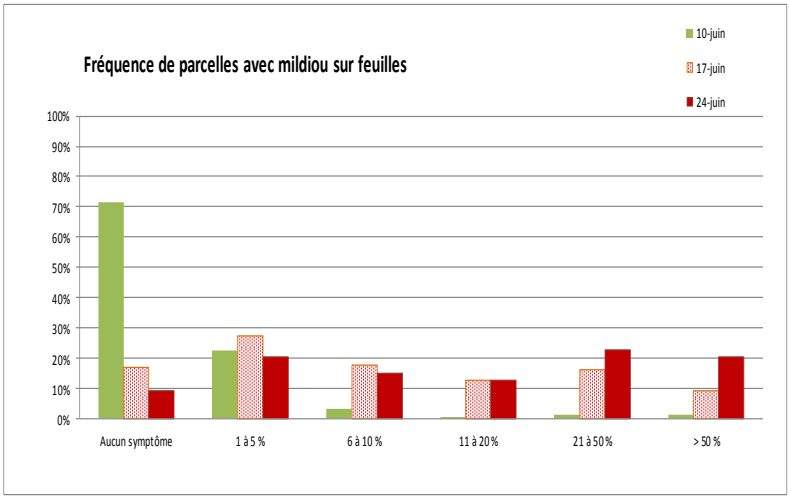

Au niveau des parcelles du réseau BSV, plus de 90 % des parcelles présentent maintenant des taches sur feuilles. Peu de parcelles sont donc indemnes. Sur les parcelles touchées, le taux d'attaque varie de quelques taches à 100 % de ceps avec au moins une tache (moyenne 31 % de ceps touchés).

Sur les inflorescences, des symptômes de rot gris sont observés sur 37 % des parcelles du réseau (fréquence d'inflorescences touchées de 2 à 76 %).

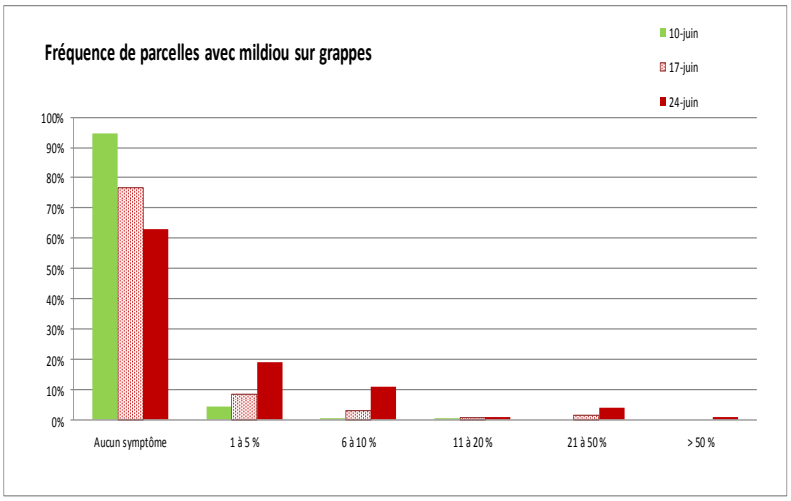

Analyse du risque

La pression mildiou reste très forte.

La gestion du risque mildiou reste la priorité.

Surveillez les prévisions météorologiques et notamment les cumuls de pluie. Une grande vigilance s'impose, d'autant que la sensibilité des grappes est encore très importante.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Mildiou sur inflorescence.

OIDIUM

Situation

Quatrième semaine de surveillance "oïdium" sur feuilles.

Concernant le réseau BSV, au 28 juin, la présence de symptômes sur feuilles est en légère progression : des taches sur feuilles ont été vues sur deux parcelles du réseau qui en comprend 182 (soit 1 % des parcelles du réseau concernées par de l'oïdium sur feuilles). A titre de comparaison, en 2015, à stade phénologique équivalent, environ 14 % des parcelles suivies présentaient des symptômes sur feuilles. Pour l'instant, 2016 est comparable à 2014 et à 2007.

L'indicateur régional « feuilles », calculé à partir des observations réalisées sur les parcelles du réseau Magister, reste pour l'instant faible, mais il n'est pas exclu que l'oïdium se développe si les conditions météorologiques deviennent favorables. Toutefois, les épidémies tardives sont le plus souvent à l'origine d'une pression modérée sur la récolte principale.

Analyse du risque

Vigilance.

Les jeunes grappes sont toujours dans leur période de grande sensibilité à l'oïdium, jusqu'au stade 31 « grain de pois ».

Surveillez vos parcelles (25 feuilles minimum, face inférieure), notamment dans les quelques parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles et dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

Symptôme face inférieure de la feuille.

Symptôme sur jeune baie.

TORDEUSES

Le réseau de pièges pour le suivi du vol de la seconde génération de tordeuses de la grappe sera opérationnel en fin de semaine.

NOTE NATIONALE "ABEILLES"

Merci de vous reporter au Bulletin de Santé du Végétal Vigne n° 11, disponible sur le site Internet DRAAF Alsace Champagne-Ardenne Lorraine ou le site Internet **de la Chambre d'agriculture Champagne-Ardenne, pour prendre connaissance des exigences réglementaires pour toute intervention insecticide ou acaricide pendant la période de floraison des plantes mellifères et de production d'exsudats.**

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

En 2016, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Acolyance Vigne, Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, Comité Champagne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :
http://www.champagrica.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html
et de la DRAAF :
http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - Comité Champagne- Acolyance Vigne - COMPAS - Novagrain - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister – Ets RITARD - SOUFFLET Vigne—STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : Comité Champagne avec relecture de l'Union Auboise, Compas et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagrica.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.